

PERMANENCE PMI

Les professionnels du Service de Protection Maternelle et Infantile

- ✿ Une puéricultrice sera à votre disposition :
 - ✿ un vendredi matin par mois (sans rdu)*
 - ✿ entre 9h et 11h30
 - ✿ à Arpajon - sur - Cère,
Maison de la Petite Enfance, 1er étage
- ✿ Elle vous proposera :
 - la surveillance du poids du bébé après la naissance,
 - des conseils pour l'allaitement et l'alimentation, les soins et le bain, le développement et l'éveil de l'enfant (développement psychomoteur, langage...),
 - des conseils éducatifs (les limites et les repères, apprentissage de la propreté...).

Betty MEALET
Infirmière - Puéricultrice
Service PMI
Tel : 04.71.46.20.07

* Les jours prévus sont les vendredis suivants de 9h à 11h30 :
24 Mai, 7 Juin, 21 Juin, 5 Juillet, 26 Juillet, 6 Septembre, 20 Septembre, 4
Octobre, 18 Octobre, 22 Novembre, 6 Décembre, 20 Décembre